

En parcourant « le Monde » FETE a lu pour vous... (Novembre/décembre 2007, janvier 2008)

Le 28 novembre :

Le résultat de la conférence sur l'égalité professionnelle tient un quart de page : des sanctions financières à partir de décembre 2009, pour les entreprises qui ne respecteront pas la loi (absence de rapport de situation comparée et d'accord sur l'égalité professionnelle) et l'annonce d'une réflexion sur les congés parentaux pris à 98 % par les mères.

Le 7 décembre :

Il est annoncé que mille ambassadrices se rendront dans les lycées parisiens pour lever les réticences de lycéennes à l'égard des filières scientifiques. Les résultats d'une enquête réalisée à la demande de FETE en 2002 sur les représentations des lycéens sont évoqués.

Le 15 décembre :

L'association Femix' Sport a enquêté sur les médias. Le sport féminin n'y trouve pas sa juste place : 4,25 % des articles sur le sport sont consacrés aux femmes dans quatre grands quotidiens nationaux pour 51,51 % des médailles olympiques françaises remportées par des femmes en 2004.

Le 18 décembre :

« *La finesse et la tendresse de la femme* » au service du câblage de tableaux de bord des avions Airbus. C'est au Maroc que cette filiale du groupe français Safran qui ne recrute que des femmes en production, souvent diplômées, s'est installée. Les mêmes gestes sont répétés 9 h par jour et 45 heures par semaine pour un salaire horaire égal au SMIC du pays (moins d'un euro).

Le 25 décembre :

Date oblige, on apprend qu'un fabricant très connu de jeux vidéo s'est félicité d'avoir conquis un public plus féminin et plus âgé.

Le 26 décembre :

Le journal consacre une page aux congés parentaux en Allemagne et en France : en Allemagne la hausse du salaire parental motiverait davantage les pères (surtout les diplômés de l'université), quant à la France, elle est à la recherche d'un nouveau modèle. Il s'agirait d'encourager les pères à prendre ce congé et de juguler l'effet pervers du congé parental qui incite les femmes peu insérées dans l'emploi à quitter le marché du travail.

Le 15 janvier :

Des témoignages d'entreprises viennent illustrer une enquête de l'institut national d'études démographiques. Les entreprises estiment devoir aider leurs salariés à articuler leur vie familiale et professionnelle, elles privilégient pour cela les prestations financières.

Le 16 janvier :

C'est une étude de l'INSEE qui confirme que le nombre d'enfants pèse beaucoup plus sur la trajectoire professionnelle des femmes que sur celle des hommes. Ainsi, dès le premier enfant, le taux d'activité des femmes passe à 89%, celui des pères d'un enfant est de 98%.

Le 22 janvier :

La lutte contre les discriminations dans l'emploi en Europe est passée en revue à travers le bilan du programme Equal (2000-2006). De nombreuses actions concrètes ont été initiées à travers ce programme, les états membres devront les poursuivre. Une enquête européenne de 2006 s'intéresse aux principaux critères de discrimination à l'embauche.